

La radio à l'école

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **72 (1943)**

Heft 1

PDF erstellt am: **18.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La radio à l'école

La commission régionale des émissions radioscolaires a décidé de créer un abonnement aux Feuilletts de documentation

Il y a longtemps déjà que des instituteurs, des parents, des enfants, avaient demandé s'il ne serait pas possible de s'abonner aux « Feuilletts de documentation ». Cette question n'avait pu, jusqu'ici, trouver de solution. Pour qu'une formule d'abonnement pût être créée, il fallait, en tout premier lieu, que les autorités scolaires fussent d'accord de faciliter la diffusion de la vente dans les bâtiments des écoles, selon le *modus vivendi* adopté, par exemple, à l'égard de l'« Ecolier romand ».

C'est maintenant chose faite, ou, du moins, certains cantons — dont Vaud, Neuchâtel et Genève — ont accordé à la Commission régionale toutes les facilités nécessaires.

Dès ce jour, on peut donc s'abonner aux « Feuilletts de documentation » au prix de Fr. 0.75 par année.

* * *

Il y a plusieurs façons de s'abonner :

1. Il suffit, *dans le canton de Genève*, de s'adresser, dans chaque bâtiment, au maître désigné sur l'affiche apposée dans les corridors de l'école. Celui-ci fera alors le nécessaire.

2. Il faut, pour le moment, *dans les autres cantons*, que chaque élève désireux de s'abonner envoie ses nom, prénom, adresse, école, classe (et nom du maître) à l'adresse suivante : Rédaction du Bulletin « La Radio à l'Ecole », Maison de la Radio, Lausanne ou Genève. Il recevra, en retour, à *son adresse*, une formule de chèque postal pour s'abonner sans frais supplémentaires. Les « Feuilletts » lui seront alors envoyés régulièrement.

Mais, pour recevoir le présent Bulletin, il faut s'abonner avant le samedi 31 octobre, dernier délai.

* * *

Nous serions reconnaissants à Mesdames les Maîtresses et Messieurs les Maîtres d'attirer l'attention des élèves sur trois faits importants :

1. Les « Feuilletts » constituent une documentation précieuse pour l'enseignement, même si l'on n'écoute pas les émissions radioscolaires.

2. Le prix de l'abonnement est *extrêmement réduit* : il est de Fr. 0.75 pour les 3 séries, alors que le prix du numéro est de Fr. 0.30.

3. Seuls les abonnés pourront participer aux concours proposés dans les « Feuilletts ».

Les concours « Croix-Rouge », proposés dans le présent numéro, sont dotés de Fr. 60.— de prix.

* * *

La Commission régionale des émissions radioscolaires fait de grands sacrifices pour maintenir à très bas prix les « Feuilletts de documentation » : elle espère que sa nouvelle initiative sera soutenue par le corps enseignant tout entier.